

DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE



MAIRIE DE CORTE
SERVICE SCOLAIRE
21 COURS PAOLI
20250 CORTE

CONTACT DE FARIA ANGELINA

TEL : 04 95 45 23 05

Email : service-scolaire@ville-corte.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT A INSCRIRE

NOM :

PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

DEPARTEMENT OU PAYS DE NAISSANCE :

SEX : FEMININ OU MASCULIN

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

Etablissement scolaire demandé par les parents pour la rentrée 2026/2027 :

Ecole maternelle Sandreschi

Ecole primaire Sandreschi

Ecole maternelle Porette

Ecole primaire Porette

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

RESPONSABLES LEGAUX :

PERE

MERE

NOM :

NOM :

PRENOM :

PRENOM :

ADRESSE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

CODE POSTAL :

TELEPHONE :

TELEPHONE :

ADRESSE ELECTRONIQUE

ADRESSE ELECTRONIQUE

SITUATION FAMILIALE : MARIE - VIE MARITALE - PACS - DIVORCE - CELIBATAIRE - VEUF[VE] - SEPARE

AUTRES RESPONSABLES LEGAUX [personne physique ou morale]**RESPONSABLES LEGAUX :**

NOM :

PRENOM :

ORGANISME :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

TELEPHONE

ADRESSE ELECTRONIQUE

AUTRES RENSEIGNEMENTS

FRERES ET SŒURS DE L'ENFANT :

NOM PRENOM	ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE	CLASSE

DEMANDE DE DEROGATION

La carte scolaire de la commune de Corte est divisée en deux zones (voir plan joint). L'inscription de votre enfant dépend de votre adresse. Si vous souhaitez l'inscrire en dehors de votre zone de domicile, il faut remplir la demande de dérogation ci-dessous.

MOTIF DE VOTRE DEMANDE DE DEROGATION :

Les demandes de dérogations seront étudiées par la commission d'harmonisation qui est constituée des directeurs d'écoles et de l'adjointe déléguée aux affaires scolaires.

SIGNATURES DES RESPONSABLES LEGAUX

A-----

LE, -----

SIGNATURE

SIGNATURE

RESERVE A L'ADMINISTRATION

NOTIFICATION D'INSCRIPTION ET DECISION DE LA COMMISSION D'HARMONISATION

Enfant : _____

Ecole : Maternelle/Primaire _____

Classe : _____

Liste d'attente

Inscrit

SIGNATURE DIRECTEUR ECOLE

SIGNATURE MAIRIE

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR « POUR TOUS »

- Livret de famille,
- Justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Pour les enfants domiciliés hors de la commune de Corte, joindre l'attestation de la commune de résidence autorisant le ou les enfants à être scolarisés à Corte précisant la prise en charge ou non prise en charge des frais de scolarité.

POUR LES SITUATIONS PARTICULIÈRES, MERCI DE FOURNIR EN PLUS :

- Attestation de qualité de tuteur,
- Jugement de divorce,
- Certificat d'exercice de l'autorité parentale.

